

Chargé de projet énergie et bâtiment durable

RNCP34389 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Code(s) NSF	227
Formacode(s)	24170, 22411, 22250, 32135, 12522
Code(s) ROME	F1103, F1106, K1404
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	27/01/2020
Date d'échéance	27/01/2025

Certificateur(s)

ASDER · SIRET : 32339042700041

Partenaires habilités

7 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 7 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
ASSOCIATION DE FORMATION POUR LE DEVELOPPEMENT REGIONAL ET L'APPUI AU RECLASSEMENT	32434542000040	Former et organiser l'évaluation
BTP CFA DE LA CHARENTE MARITIME	30107533900020	Former et organiser l'évaluation
CCI TERRITORIALE ALPES DE HTE PROVENCE	18040001200019	Former et organiser l'évaluation
CENTRE DE FORMATION ET DE PROMOTION	78625629700023	Former et organiser l'évaluation
CENTRE DE FORMATION ST JOSEPH-LA SALLE LORIENT	87773957300013	Former et organiser l'évaluation
CENTRE NATIONAL DE LA CONSTRUCTION PAILLE EMILE FEUILLETTE	79483649400011	Former et organiser l'évaluation
INSTITUT REG UNIVERSITAIRE POLYTECHNIQUE	40247415900058	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Face aux enjeux climatiques, les économies d'énergies sont devenues une priorité. Selon le scénario négaWatt, les énergies renouvelables ne deviennent pertinentes que si elles sont associées à des actions de sobriété et d'efficacité énergétique.

C'est pourquoi, cette certification accorde une large part à ces thématiques (orientation et organisation des espaces du bâtiment, isolation, étanchéité à l'air, rénovation thermique, calculs de performances énergétiques, etc.).

Se posent également les questions d'énergie grise des matériaux de construction (énergie utilisée pour la fabrication et le transport), et d'impact sanitaire et environnemental de ces matériaux pendant les phases de chantier, d'utilisation et de déconstruction du bâtiment.

Les questions du confort thermique des bâtiments en hiver comme en été et de qualité de l'air intérieur sont également très présentes car elles correspondent à des exigences nouvelles.

Cette certification intègre ces différents aspects techniques, au travers de plusieurs blocs spécifiques. Toutes ces thématiques sont reliées et les acteurs de la construction et de l'énergie, que ce soit dans des structures publiques ou privées, travaillent de plus en plus en collaboration, au sein d'équipes pluridisciplinaires qui interagissent à toutes les phases d'un projet. Cela confirme l'intérêt de former des chargés de projet qui dispose à la fois de compétences techniques transversales et de fortes compétences en gestion de projet.

Les objectifs

de la certification Chargé de projet énergie et bâtiment durables sont de former des professionnels ayant une vision globale du secteur de l'énergie et du développement durable dans le bâtiment. Ils doivent être capable de préconiser des solutions techniques pour réduire les consommations énergétiques, utiliser des énergies renouvelables et réduire l'impact du bâtiment sur l'environnement durant les phases de chantier (construction/rénovation), d'usage et de fin de vie, et d'accompagner les projets de différents acteurs (particuliers, collectivités, entreprises, etc.) et de différentes échelles (bâtiment, quartier, territoire...).

La certification permet ainsi l'accès à des postes dans des structures publiques, des agences locales de l'énergie, des associations, des organismes gestionnaires de patrimoine, des bureaux d'études thermiques ou fluides ou des entreprises (secteur de la construction ou des énergies renouvelables).

ACTIVITÉS VISÉES

Le chargé de projet énergie et bâtiment durables est un spécialiste de la maîtrise de l'énergie, et plus généralement de la qualité environnementale et sanitaire du bâtiment. Il contribue à l'amélioration de l'efficacité énergétique pour des bâtiments économes et confortables, et à la mise en œuvre d'énergies renouvelables (ENR). Il agit pour des projets en faveur de la transition énergétique avec une démarche de sobriété, efficacité énergétique, énergies renouvelables.

Les principales activités exercées sont les suivantes :

- **Information / Sensibilisation** Le chargé de projet informe et sensibilise ses différents interlocuteurs (particuliers, professionnels, élus, agents de collectivités locales, organismes gestionnaires de patrimoine immobilier, etc.) sur les enjeux énergétiques, écologiques, de confort et de santé, sur les solutions techniques du bâtiment durable et des énergies renouvelables, sur la réglementation, les coûts, les aides financières. Il écoute et évalue la problématique de son interlocuteur et l'oriente dans ses choix.
- **Conseil et études** Le chargé de projet apporte des conseils et réalise des études pour améliorer la performance, garantir le confort des occupants et réduire l'impact environnemental des bâtiments. Il analyse le projet du maître d'ouvrage et préconise des solutions techniques sur les matériaux et les équipements techniques (chauffage, climatisation, eau chaude, ventilation, éclairage) . Il évalue et quantifie les gains (économiques, environnementaux, fonctionnels, etc)
- **Développement d'installations d'énergies renouvelables** Le chargé de projet conçoit, propose et pré-dimensionne des installations d'énergie(s) renouvelable(s). Il vérifie la pertinence technique et économique des projets. Il analyse les installations existantes, effectue le suivi de leurs performances et identifie les causes possibles de dysfonctionnement.
- **Maîtrise d'œuvre** le chargé de projet peut être amené à faire de la maîtrise d'œuvre en bureau d'études. Il conçoit l'enveloppe du bâtiment ainsi que les systèmes thermiques en utilisant des logiciels de simulation et vérifie la conformité du bâtiment avec les réglementations en vigueur. Il dimensionne des installations fluides (chauffage, climatisation, eau chaude, électricité et ventilation), consulte des entreprises pour l'exécution des travaux et assure le suivi des travaux, l'accompagnement à la mise en service et le suivi en fonctionnement.
- **Accompagnement à la transition énergétique dans les territoires** le chargé de projet informe les élus et les techniciens territoriaux sur leurs leviers et moyens d'actions pouvant porter sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre, l'adaptation au changement climatique, la sobriété énergétique, la qualité de l'air, le développement des énergies renouvelables. Il participe à l'élaboration stratégique et au suivi opérationnel du plan climat-air-énergie territorial (PCAET–article L.229-26 du code de l'environnement). Il met en œuvre et anime les politiques et démarches territoriales de l'énergie (ex : Territoire à Energie Positive, label Citergie, agenda 21, ville en transition, plateforme de rénovation, etc.). Il veille à intégrer l'approche sobriété-efficacité-énergies renouvelables dans les projets de bâtiments ou pour la planification de l'urbanisme. Selon ses missions, il peut développer des projets d'énergies renouvelables sur le territoire. Il peut contribuer à la réduction des consommations énergétiques de la

collectivité via un suivi
des bâtiments et des préconisations.

- Initiation et

accompagnement de projets en faveur des économies d'énergie ou de développement des énergies renouvelables Il peut s'agir de projets publics menés sur un territoire donné ou de projets privés au sein d'une entreprise.

Pour initier le projet, le chargé de projet doit s'informer (recherches, études, rencontres terrain), puis mobiliser et convaincre les acteurs décideurs (professionnels, élus, administrations, financeurs). Il assure ensuite la coordination du projet sur tous les aspects : techniques, opérationnels, financiers, administratifs. Il travaille en lien avec les différents partenaires et peut être amené à piloter ou encadrer une équipe projet.

Ex : Développement d'un service « Conseil en Energie Partagé » sur plusieurs communes d'un territoire consistant en un suivi et une analyse des consommations, des préconisations et conseils sur les orientations en matière d'énergie, un accompagnement à leur mise en œuvre.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Le (la) titulaire est capable de :

- Sensibiliser, informer et mobiliser sur la thématique énergie et bâtiment durables,
- Initier et coordonner des projets sur ces thématiques,
- Conseiller et réaliser des études pour des bâtiments performants, confortables et à faible impact environnemental,
- Développer des installations d'énergies renouvelables,
- Mettre en œuvre des actions liées à la transition énergétique dans les territoires.

Pour ceux ayant acquis la spécialisation :

- Faire de la maîtrise d'œuvre en thermique du bâtiment et fluides.

Blocs de compétences

RNCP34389BC01 — Sensibilisation, information, et mobilisation sur la thématique énergie et bâtiment durables .

LISTE DE COMPÉTENCES

- S'informer (recherches, études, rencontres de terrain) pour recueillir les éléments techniques, réglementaires et de prix nécessaires au projet du maître d'ouvrage
- Synthétiser les éléments recueillis pour les rendre intelligibles par le maître d'ouvrage.
- Sensibiliser et informer sur la thématique Energie et bâtiment durables (maîtrise de l'usage, conception et techniques du bâtiment performant, qualité environnementale du bâtiment, énergie grise des matériaux, systèmes à énergies renouvelables, coûts, aides, réglementation) afin d'apporter au maître d'ouvrage une aide à la décision dans ses projets liés à l'énergie et au bâtiment durable et performant.
- Organiser/réaliser des séances de sensibilisation/information sous forme de réunion ou d'autres événements (conférence, table ronde, débat, formation) afin de vulgariser les connaissances techniques et actualisées auprès de divers publics.
- Argumenter et adapter son discours au niveau de connaissance des interlocuteurs dans le but de les faire progresser par rapport à leur problématique.
- Présenter et proposer des orientations au maître d'ouvrage pour réaliser des économies d'énergie, améliorer le confort et minimiser l'impact environnemental de ses bâtiments.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Travail de recherche et de synthèse exposé oralement portant sur un sujet « bâtiment et énergie durables ».

RNCP34389BC02 — Conseil et étude des bâtiments performants, confortables et à faible impact environnemental

LISTE DE COMPÉTENCES

- Identifier la nature du projet, les objectifs, les moyens et attentes du maître d'ouvrage afin de cerner la problématique et pouvoir apporter une réponse pertinente.
- Identifier les consommations énergétiques d'un bâtiment existant et faire des propositions chiffrées de scénarios d'amélioration énergétique.
- Appliquer les principes de la conception bioclimatique pour réduire les besoins énergétiques et améliorer le confort.
- Concevoir une enveloppe thermique performante et à faible impact environnemental en choisissant les systèmes constructifs permettant de garantir une isolation et une étanchéité l'air performantes pour réduire les besoins

énergétiques et améliorer le confort.

- Choisir les équipements techniques (chauffage, eau chaude, rafraîchissement, ventilation, éclairage) adaptés à chaque bâtiment en fonction de ses caractéristiques et de son usage afin d'optimiser ses consommations énergétiques.
- Proposer et mettre en œuvre des actions pour réduire les consommations énergétiques des équipements techniques déjà existants.
- Intégrer aux critères de choix de matériaux et d'équipements le confort thermique et acoustique, la Qualité de l'Air Intérieur (QAI) pour garantir le confort et la santé des occupants
- Intégrer aux critères de choix de matériaux et d'équipements l'impact environnemental global via une Analyse de Cycle de Vie (ACV) pour proposer des solutions à faible impact environnemental.
- Chiffrer les solutions techniques proposées et évaluer leur rentabilité en temps de retour brut et en coût global d'exploitation pour apporter des éléments de décision au maître d'ouvrage.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Examens de validation des acquis du bloc 2 :

Ce bloc est évalué au moyen de 3 examens écrits complémentaires portant sur :

- La qualité environnementale des bâtiments.
- La thermique du bâtiment.
- L'efficacité énergétique des équipements et la qualité de l'air intérieur.

RNCP34389BC03 — Développement d'installations énergétiques utilisant la biomasse

LISTE DE COMPÉTENCES

- Identifier la nature du projet et les besoins énergétiques afin de cerner la problématique du maître d'ouvrage.
- Intégrer dans la conception les aspects réglementaires, administratifs, et environnementaux impactant le projet afin de réunir l'ensemble des éléments nécessaires à la prise de décision pour le maître d'ouvrage.
- Pré-dimensionner l'installation pour répondre aux besoins énergétiques et garantir sa pérennité.
- Valider la pertinence économique d'une installation énergétique renouvelable dans un contexte donné pour rassurer le maître d'ouvrage dans son choix.
- Analyser une installation existante, suivre ses performances et repérer les causes possibles de dysfonctionnement afin de pouvoir y remédier.
- Identifier les étapes et les acteurs qui interviennent dans la mobilisation de la ressource bois afin d'assurer l'approvisionnement au maître d'ouvrage.
- Prendre en compte dans la conception les contraintes d'implantation du silo et de la chaufferie pour garantir l'approvisionnement et le stockage du bois dans de bonnes conditions et un fonctionnement optimale de l'installation.
- S'assurer que les appareils installés répondent aux normes en vigueur sur les émissions de particules fines

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Examen de validation des acquis du bloc 3 :

Ce bloc est évalué au moyen d'un examen écrit composé de questions fermées de type QCM, de questions ouvertes, et de plusieurs études de cas.

Les études de cas portent sur des typologies d'installation variées (faibles et fortes puissances).

RNCP34389BC04 — Développement d'installations solaires thermiques

LISTE DE COMPÉTENCES

- Identifier la nature du projet et les besoins énergétiques afin de cerner la problématique du maître d'ouvrage.
- Intégrer dans la conception les aspects réglementaires, administratifs, et environnementaux impactant le projet afin de réunir l'ensemble des éléments nécessaires à la prise de décision pour le maître d'ouvrage.
- Pré-dimensionner l'installation pour répondre aux besoins énergétiques et garantir sa pérennité.
- Valider la pertinence économique d'une installation énergétique renouvelable dans un contexte donné pour rassurer le maître d'ouvrage dans son choix.
- Analyser une installation existante, suivre ses performances et repérer les causes possibles de dysfonctionnement afin de pouvoir y remédier.
- Relever et évaluer l'impact des masques solaires proches et lointains pour calculer la production solaire de l'installation future.
- Prendre en compte dans la conception la problématique de surchauffe des capteurs afin d'éviter la dégradation et l'arrêt du système.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Examen de validation des acquis du bloc 4 :

Ce bloc est évalué au moyen d'un examen écrit composé de questions fermées de type QCM, de questions ouvertes, et de cas concrets.

Ces cas concrets portent sur des études d'installation neuves ou sur des diagnostics d'installations existantes ne donnant pas satisfaction.

RNCP34389BC05 — Développement d'installations solaires photovoltaïques

LISTE DE COMPÉTENCES

- Identifier la nature du projet et les besoins énergétiques afin de cerner la problématique du maître d'ouvrage.
- Intégrer dans la conception les aspects réglementaires, administratifs, et environnementaux impactant le projet afin de réunir l'ensemble des éléments nécessaires à la prise de décision pour le maître d'ouvrage.
- Pré-dimensionner l'installation pour répondre aux besoins énergétiques et garantir sa pérennité.
- Valider la pertinence économique d'une installation énergétique renouvelable dans un contexte donné pour rassurer le maître d'ouvrage dans son choix.
- Analyser une installation existante, suivre ses performances et repérer les causes possibles de dysfonctionnement afin de pouvoir y remédier.
- Relever et évaluer l'impact des masques solaires proches et lointains pour calculer la production solaire de l'installation future.
- Comparer les différents modèles économiques (vente totale de la production, autoconsommation partielle ou totale) afin d'apporter les éléments financiers de choix au maître d'ouvrage.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Examen de validation des acquis du bloc 5

Ce bloc est évalué au moyen d'un examen écrit composé de questions fermées de type QCM, de questions ouvertes, et de cas concrets.

Ces cas concrets portent sur des projets de productions solaires photovoltaïques avec des modèles économiques variés.

RNCP34389BC06 — Maîtrise d'œuvre thermique du bâtiment et fluides (optionnel)

LISTE DE COMPÉTENCES

- Modéliser le comportement thermique d'un bâtiment avec un logiciel de Simulations Thermiques Dynamiques (STD) pour optimiser la conception de l'enveloppe du bâtiment et réduire les besoins énergétiques de chauffage, de climatisation et d'éclairage.
- Participer à un processus collaboratif de conception avec l'ensemble de l'équipe de maîtrise d'œuvre (architecte, autres bureaux d'études, économiste, ...) et le maître d'ouvrage en intégrant la maquette numérique, et le Building Information Modelling (BIM) afin de valoriser les compétences de chacun au service du projet.
- Proposer, concevoir et valider des solutions permettant d'atteindre le niveau passif.
- Réaliser des calculs réglementaires pour vérifier le respect de la réglementation thermique en vigueur.
- Intégrer les autres réglementations (Incendie, ERP, acoustique, PMR, ...) dans la conception de l'enveloppe thermique et des installations fluides.
- Dimensionner les installations fluides dans un bâtiment (chauffage, climatisation, eau chaude, électricité, et ventilation) au plus près des besoins pour un fonctionnement optimal.
- Rédiger les pièces écrites permettant de consulter des entreprises pour l'exécution des travaux fluides.
- Conseiller le maître d'ouvrage pour l'analyse des offres des entreprises et l'assister dans son choix.
- Suivre et réceptionner des travaux d'installations fluides et participer à la mise en service pour valider la réalisation des travaux conformément aux cahiers des charges.
- Définir, planifier et suivre les opérations de maintenance des installations climatiques afin de garantir le maintien des performances énergétiques prévues.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Projet fluides.

Ce projet consiste en une étude de cas d'une construction neuve de type tertiaire.

A chaque étape du projet (Esquisse, Avant-projet, Projet, ...), les candidats doivent produire les pièces écrites (rapport de simulation, étude de dimensionnement, éléments du Dossier de Consultations des Entreprises) qui sont couramment fournies par les bureaux d'études thermique et fluides dans le cadre de leur mission de maîtrise d'œuvre.

RNCP34389BC07 — Mise en oeuvre de la transition énergétique dans les territoires.

LISTE DE COMPÉTENCES

- Sensibiliser, et informer les élus et techniciens territoriaux à la transition énergétique et leur faire des propositions pour la mettre en œuvre sur leur territoire.
- Concevoir et mettre en œuvre une trajectoire Territoire à Energie Positif (TEPOS) visant l'objectif de réduire ses besoins d'énergie au maximum, par la sobriété et l'efficacité énergétiques, et de les couvrir par les énergies renouvelables locales.
- Mettre en place une stratégie de rénovation des bâtiments publics à l'échelle d'un territoire pour réduire la consommation énergétique et les émissions liées. ·
- Promouvoir et développer des projets d'énergies renouvelables sur un territoire pour répondre à ses besoins énergétiques. ·
- Intégrer les approches durables dans les démarches d'urbanisme, en particulier le Plan Local de l'Urbanisme et le Plan climat Energie Territoire pour assurer une cohérence de l'ensemble des dispositifs. ·
- Identifier, analyser et suivre les consommations énergétiques des bâtiments publics afin définir et hiérarchiser les actions de maîtrise de l'énergie à mettre en œuvre. ·
- Identifier et faire des propositions pour réduire les consommations d'éclairage public.
- Intégrer la prise en compte de l'enjeu énergétique dans les projets de construction et de rénovation d'un territoire pour assurer une cohérence avec la politique énergétique visée et un rôle d'exemplarité vis-à-vis des citoyens.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Note de synthèse écrite :

Travail d'analyse et de synthèse consistant à produire, à partir de plusieurs documents, une note écrite à destination d'un élu ou d'un responsable en vue de le sensibiliser ou de l'informer sur une problématique relative à la transition énergétique dans les territoires.

RNCP34389BC08 — Initiation et coordination de projet

LISTE DE COMPÉTENCES

- S'informer (recherches, études, rencontres de terrain) pour réunir les éléments nécessaires pour concevoir le projet.
- Mobiliser et convaincre des acteurs décideurs (professionnels, élus, administrations, financeurs, clients) autour d'actions et de projets en faveur de la transition énergétique.
- Entretenir des relations avec les partenaires et être en charge des négociations.
- Organiser et animer des réunions autour des projets.
- Effectuer des analyses techniques, économiques et environnementales des projets afin d'évaluer leur pertinence.
- Définir les objectifs, le calendrier, les moyens, le budget, les actions et les résultats attendus en collaboration avec les autres acteurs afin de garantir la réussite du projet dans le délai souhaité.
- Mener des démarches de recherches de financement et/ou des démarches administratives nécessaires à la concrétisation du projet. ·
- Planifier la réalisation du projet dans le temps imparti.
- Une fois le projet lancé, pour garantir son avancement conformément aux attendus :
- Réaliser des cahiers des charges ou rédiger des propositions techniques et financières permettant d'atteindre les objectifs en respectant les contraintes
- Consulter et sélectionner les partenaires
- Assurer le suivi d'études (techniques, économiques, environnementales).
- Gérer, suivre et maîtriser le budget en conformité avec ce qui a été défini.
- Organiser ou animer des ateliers thématiques ou des séances de formation avec les partenaires (professionnels, administrations, élus, clients, etc.) pour partager les objectifs, et garantir la qualité des résultats obtenus.
- Coordonner les intervenants du projet, privés ou publics, internes et externes à la structure.
- Répartir les tâches au sein d'une équipe.
- Organiser et animer des réunions d'équipe.
- Assurer le suivi général (respect des objectifs, des délais, des coûts, de la qualité)
- Réaliser l'évaluation finale du projet pour en tirer en bilan et des enseignements.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les capacités d'initiation et de coordination de projet sont évaluées au travers de deux mises en situations professionnelles :

- Un projet d'étude tuteuré en centre de formation

: accompagnement d'un maître d'ouvrage (collectivité, copropriété, entreprise, particulier) sur un projet concret de construction ou de rénovation : études, aides à la décision, chiffrages, etc.

Ce projet est réalisé en groupe et donne lieu à une présentation orale au maître d'ouvrage et à un jury.

- Un stage pratique en entreprise :

Le candidat réalise une mission en entreprise de 18 semaines minimum lors de laquelle il met en œuvre les capacités d'initiation et de coordination de projet.

Un rapport écrit et une soutenance finale sont évalués par un jury composé de formateurs et de professionnels extérieurs.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le secteur d'activité est celui du bâtiment et des énergies renouvelables. Le chargé de projet peut intervenir dans différents types de structures :

- Bureaux d'études thermiques et fluides (TPE, PME).
- Structures publiques : communes, communautés de communes, agglomérations, syndicats départementaux de l'énergie, parcs naturels, départements, régions, etc. (structures de taille variable).
- Agences Locales de l'Energie et du Climat (ALEC) ou associations locales de la transition énergétiques (structures de 1 à 50 salariés)
- Organismes gestionnaires de patrimoine immobilier type bailleurs sociaux (structures de taille variable)
- Entreprises du bâtiment (PME, TPE, grandes entreprises).
- Entreprises de fabrication, distribution, ou installation/maintenance d'équipements techniques (chauffage ou électricité par énergies renouvelables, matériaux de construction et de rénovation, ventilation, etc.). (PME, TPE, grandes entreprises).
- Chambres consulaires ou organisations professionnelles.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Chargé de mission énergie, chargé d'opération ou chargé de développement des énergies renouvelables pour une structure publique,
- Chargé de projet ou chargé de mission en agence locale de l'énergie, association, ou Espace Info Energie (EIE),
- Chargé de mission énergie ou chargé de mission rénovation (ou programmes neufs) dans un organisme gestionnaire de patrimoine,
- Chargé d'étude ou chargé de projet en bureau d'étude bâtiment (thermique ou fluide),
- Chargé de projet ou chargé d'affaire pour une entreprise privée (secteur de la construction ou des énergies renouvelables),

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Manque de main-d'œuvre disponible, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	2 637 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+5 ou plus (doctorat, master ou équivalent) en génie civil, construction et bois (31 % des actifs en emploi)

Familles professionnelles (FAP)	B6X71 — Techniciens experts et chargés d'études du BTP · tension 5/5 (Très élevée) B7X91 — Cadres des études BTP, des études géologiques, du métré de la construction et du contrôle et diagnostic technique du BTP · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	6 136
Jugés difficiles à recruter	60 %
Emplois saisonniers	1 %
Familles professionnelles (FAP)	B6X71 — Techniciens experts et chargés d'études du BTP B7X91 — Cadres des études BTP, des études géologiques, du métré de la construction et du contrôle et diagnostic technique du BTP

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

4 personnes :

- Direction de l'ASDER ou son représentant
- Responsable pédagogique de l'ASDER ou du centre délivrant la formation
- Professionnel extérieur salarié
- Professionnel extérieur employeur

COMPOSITION DU JURY — APPRENTISSAGE

4 personnes :

- Direction de l'ASDER ou son représentant
- Responsable pédagogique de l'ASDER ou du centre délivrant la formation
- Professionnel extérieur salarié
- Professionnel extérieur employeur

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	7 866 €
Selon la branche	6 000 € – 8 474 €
Prise en charge	Branches concernées
7 866 €	Valeur par défaut · 203 branches
8 474 €	CPNE conjointes du bâtiment et des travaux publics, CPNEF des Entreprises Sociales pour l'Habitat, CPNEFP de la branche de la promotion immobilière
8 100 €	CPNE des industries de santé (CPNEIS)
7 853 €	CPNEFP Import-Export
7 830 €	CPNEFP ICGV entreprises de la viande
7 800 €	CPNEFP de l'industrie cimentière
7 633 €	CPNEFP des commerces de gros
6 696 €	CPNE de l'ingénierie, des services informatiques et du conseil

Base légale

Date de décision	27/01/2020
Durée de l'enregistrement	5 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	27/01/2025

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2022	67	0	88 %	—
2021	74	0	98 %	—
2020	47	0	88 %	95 %
2019	46	0	78 %	82 %
2018	52	1	74 %	82 %
2017	52	0	80 %	78 %
2016	44	0	87 %	72 %

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP26787

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP39748

CORRESPONDANCES (PAR BLOCS)

RNCP35488, RNCP37986

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/34389/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	469
Parcours menés à terme	532
Taux d'achèvement	113 %
Période	02/2022 – 09/2025

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	761
Montant total engagé	1 406 091 €

Coût moyen par dossier	1 848 €
Durée moyenne	104 h
Période	02/2020 – 01/2025
France compétences	88 %
Reste à charge titulaire	6 %
France Travail	4 %
Entreprise	1 %
Régions	1 %
OPCO	0 %
Compte d'engagement citoyen	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.